

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an 10 fr.; France et Etranger: 12 fr.

## Le pain coûtera 1 fr. 10 le kilo

### Le gouvernement a manqué de prévoyance

Lorsque nos pressentiments nous firent appeler l'attention de nos dirigeants sur les difficultés que nous prévoyions pour opérer la soudure si on n'arrêtait pas la sortie de nos céréales ou si on ne les réquisitionnait pas, la récolte étant très déficitaire, on nous répondait avec une admirable désinvolture qui faisait sourire les mercantis en chapeaux ou en chéchias; « Qu'on n'y pouvait rien, la liberté ayant été rendue au commerce! »

Passez, muscades! Et nos céréales continuèrent à filer un peu partout à la grande joie de la tourbe des spéculateurs qui emplirent leurs coffres-forts!

Aujourd'hui, le quart d'heure de Rabelais a sonné, et ce qui devait arriver arrive, ce sont les consommateurs qui doivent acquitter la note et non pas les auteurs responsables de l'imprévoyance ou de la trop grande complaisance de nos dirigeants, car il ne faut pas perdre de vue que c'est pour complaire à l'infime clientèle de M. Pelletier, le grand maître de la Tunisie, — après M. le Résident Général, naturellement — car cet ancien « sans château » n'a pas, nous imaginons, la prétention outréculante de dicter des ordres au représentant de la France, mais il a celle de le circonvenir, de l'amener, insensiblement, tout doucement, à prendre des décisions qui vont tout juste à l'encontre des vœux et des intérêts de la collectivité qui n'est point l'infime minorité que représente l'élu de Mateur — 38 ou 50 électeurs — à la Chambre d'Agriculture et au Grand Conseil!

Car, vous entendez bien que M. Lucien Saint ayant oublié, volontairement ou non, nous l'ignorons, de renvoyer tous les élus en exercice, devant les électeurs des « nouvelles circonscriptions », les 21 grands conseillers dont fait partie M. Pelletier ne représentent pas grand chose dans la nouvelle assemblée où il tente cependant de jouer les grands premiers rôles, et en tous cas se démène comme quatre pour s'imposer à une assemblée qui voudrait bien se débarrasser de son encombrante personnalité.

Cette digression nous a amené un peu loin du prix nouveau du pain à payer par la collectivité, 1 fr. 10 aujourd'hui, demain, qui sait, peut-être 1 fr. 15, 1 fr. 20 et même 1 fr. 25 comme à Toulon!

Voyons comment on s'y est pris pour nous faire avaler la pilule, une pilule amère pour les modestes ménages ayant plusieurs enfants:

Depuis plus de quinze jours, les cours des farines ont subi une ascension que la hausse du blé justifie pour une bonne part. La conséquence de cette situation du marché mondial ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur le prix du pain, qui jusqu'ici, grâce aux efforts de M. le Résident Général et aux dispositions dont les boulangers ont tenu à faire preuve à l'égard de leurs clients, avait pu être maintenu au prix de 1 fr. 05 le kilo.

Pourquoi y a-t-il hausse sur le blé et comme conséquence inéluctable sur la farine et le pain?

Parce que nous importons vraisemblablement du blé d'Amérique que nous payons en dollars ou toute autre monnaie à change élevé et comme il faut payer au cours du jour de l'achat, le prix s'en ressent d'autant plus que celui de notre franc est très bas. Si nous avions gardé notre récolte de blé et autres céréales, nous nous moquerions des cours mondiaux, mais les amis de M. Pelletier qui ont eu la chance d'être favorisés par les pluies et les spéculateurs n'auraient pu vendre leurs céréales aux prix élevés, que nous avons relevés vigilement, provoqués par une officine de commerce qui aurait dû être fermée sur l'heure pour mettre un terme à des agissements intolérables par les temps

actuels. Il ne devrait être permis à quiconque de spéculer sur des aliments de première nécessité comme le blé, la farine. Si nous étions à une autre époque, il n'y aurait pas assez de becs de gaz à Tunis pour prendre tous les odieux spéculateurs et leurs complices qui opèrent impunément à la faveur des cours mondiaux.

Tout le restant du communiqué n'est que de la bouillie pour les chats. Le gouvernement a commis une erreur et c'est la population qui en fait les frais:

Mais ce prix ne peut plus être conservé en raison des cours mondiaux. C'est pourquoi le gouvernement s'est vu dans la nécessité de donner satisfaction dans la mesure du possible et en tenant compte des intérêts de la population tunisoise, aux réclamations de la boulangerie et d'envisager une augmentation du prix du pain de consommation courante qui sera porté à 1 fr. 10 le kilo à partir de mercredi 14 de ce mois.

Il y a lieu de remarquer que cette hausse de pain de 0 fr. 05 à Tunis, est du reste moins sensible que celle pratiquée pour le pain de même qualité en France et en Algérie. Ces prix sont actuellement 1 fr. 15 à Paris. Cette moyenne qui a été admise pour la plupart des villes de France a même dû être portée à 1 fr. 25 à Toulon.

Notre situation de pays producteur de céréales n'a rien de comparable à celle Paris ou de Toulon où on ne récolte pas de blé au Bois de Boulogne ou sur la place d'armes de Toulon et c'est vouloir prendre le public pour une collection de crétiens que d'établir un parallèle entre ces villes et la Tunisie.

Si l'Algérie est logée à la même enseigne que nous c'est apparemment que ses dirigeants ont commis la même faute qui n'enlève rien à la responsabilité des nôtres.

Nous espérons que l'on se méfiera à l'avenir des suggestions de la Chambre d'Agriculture et de son porte-parole enfariné.

### BULLETIN

#### La Tunisie est-elle hors la loi?

On se rappelle que pendant les hostilités on créa des timbres-poste sur lesquels figurait une croix-rouge comportant une majoration sur le prix ordinaire des timbres qui était

destiné aux œuvres de la croix rouge. Après la cessation des hostilités lorsque l'ordre fut donné d'en arrêter la vente il restait, dit-on, à l'Office Postal Tunisien pour environ cent cinquante mille francs de ces timbres que l'honorable M. Barbarat eût le bon esprit de faire vendre jusqu'à épuisement du stock.

Puis il se serait rendu d'un pas léger et le sourire aux lèvres à la Maison de France remettre ces cent-vingt mille francs à M. Flandrin, alors Résident général, qui a dû les égarer car on ne trouverait, paraît-il, nulle trace de cette somme que la croix-rouge n'aurait point reçue, son rôle étant terminé.

Il faut dire qu'à ce moment M. Flandrin relevait d'une grave maladie et qu'il y avait quelque désordre à la Résidence Générale aussi en cherchant bien dans les tiroirs, dans les cartons, des boîtes ou des enveloppes on finirait certainement par mettre la main sur les billets bleus et cette somme pourrait être affectée à l'Œuvre de l'enfance créée par la digne épouse du Résident; ce serait un appoint sérieux pour débiter.

Qu'on cherche donc et on trouvera sûrement car il ne viendra jamais à l'esprit de personne, et encore moins au nôtre, que M. Flandrin ait pu les mettre dans sa poche et les garder.

Si nous avons à lui reprocher la vie chère et la journée de 8 heures, sans jamais avoir décrété son application, provenant de sa faiblesse due à son âge avancé, nous le tenions pour un parfait honnête homme.

Cette petite histoire amène tout naturellement à notre esprit qu'il existe un

cadre d'inspection des finances dont le rôle consiste naturellement à inspecter les finances partout où flotte notre glorieux drapeau tricolore et que celui-ci paraît négliger totalement la Tunisie puisque depuis l'occupation française il n'a été procédé qu'à deux ou trois inspections. La dernière en date à la demande de M. Alap-tite, en 1911, à l'occasion des interpellations de nos amis Charles Dumas et Lagrosillière, et de MM. Thalamas et Bouge.

En réclamant une inspection générale de nos finances nous n'avons nulle arrière-pensée de suspicion vis-à-vis de quiconque et surtout des honorables directeurs généraux des finances tunisiennes qui ont accompli une tâche digne d'éloges pendant et après les années de guerre, ce n'est donc point de leur faute, si nos finances sont dans un état inquiétant par suite de dépenses que l'on ignore, ou d'augmentations de salaires nécessitées par la vie chère et autres péregrinations.

Le public qui alimente le budget a le droit de connaître, tout autant que celui des colonies, l'emploi de son argent.

C'est ainsi que M. G. Boussenot, député de la Réunion, nous apprend dans la « Presse Coloniale » de Paris qu'il y a, à Madagascar, une mission d'inspection qui opère depuis plus d'un an conformément aux ordres qu'elle a reçus et usant des pouvoirs qu'elle détient des lois et décrets qui régissent le corps du contrôle:

« Elle examine tous les services, scrute toutes les pièces comptables, reçoit des fonctionnaires tous les renseignements et documents qu'elle réclame. En agissant ainsi, elle demeure strictement dans son rôle et les investigations, nécessaires, auxquelles elles se livre sont la garantie de la rigoureuse application des règles administratives dont personne dans une colonie, du Gouverneur général au dernier de ses agents, ne saurait s'affranchir. »

Et le grand conseil, dira-t-on, peut-être, qu'en faites-vous?

La mission du Grand Conseil et avant lui la Conférence consultative n'est point d'inspecter nos finances mais simplement de voter le budget avec les retouches qu'il croit devoir y apporter.

Aussi nous réclamons une inspection sérieuse, approfondie de nos finances, qui nous est due sans aucune arrière-pensée de suspicion vis-à-vis de quiconque et encore moins vis-à-vis d'hommes que nous estimons et que nous plaçons très-haut dans notre estime. Et eux-mêmes ne seraient peut-être point fâchés d'être soulagés d'un poids qui les écrase car on fait retomber sur eux la responsabilité de notre situation financière alors qu'ils n'ont été que les agents exécuteurs de décisions qu'ils n'ont pu empêcher.

### Echos et Nouvelles

#### L'enveloppe-surprise

L'œuvre de l'Enfance à laquelle Mme Andrée Lucien-Saint a attaché son nom s'annonce comme un gros, très gros succès, le plus gros que nous ayons vu depuis l'occupation française.

Les dons affluent à la résidence en véritable avalanche, le personnel est débordé, il est à craindre que l'on ne soit pas prêt le 4 mars prochain jour fixé pour la vente de l'enveloppe aussi nous demandons s'il ne conviendrait pas d'en retarder la vente aux dimanche et lundi de Pâques 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> avril.

Nous laissons à Mme Andrée Lucien-Saint le soin d'apprécier si notre proposition est susceptible d'être retenue.

L'œuvre ne peut qu'y gagner à notre avis par les dons nouveaux nombreux qui continueront à affluer pendant les trois semaines suivantes.

Dans la Légion d'Honneur

Nous avons appris avec un bien vif plaisir l'élévation au grade d'officier

de la légion d'honneur du très sympathique caïd de Sousse, si Abdel Jelil Zaouche.

A vrai dire cette rosette, il devait l'avoir lors du voyage du président de la République.

Mais ce fut le caïd La Ijimi, de Nabeul, plus ancien en grade qui l'obtint.

Ce qui était différé n'était pas perdu, nous sommes heureux de l'en féliciter bien vivement.

#### Les Palmes d'or

Dans la dernière promotion nous relevons avec plaisir les personnalités suivantes qui ont reçu les palmes d'or d'officier de l'instruction publique:

M. de Castillon Saint-Victor, délégué à la Résidence Générale; M. Campana, directeur de la Sûreté Générale à Tunis; M. Ancel, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements; M. Ceccaldi docteur en médecine à Sfax; M. du Cheylard, consul de France à Tunis; M. Clément, chef de Bureau du Cabinet du Ministre Résident Général; M. Cruzet, secrétaire général de la Société de Géographie à Tunis.

M. Daumet, ingénieur des Travaux Publics à Nabeul; M. Demoutier, ancien commissaire, secrétaire de la Section Artistique de l'Institut de Carthage; M. Gardiol, juge au Tribunal de Tunis; M. Goin, vice-président de la Chambre de Commerce Française à Tunis; M. Goury, interprète judiciaire et juge suppléant de la Justice de Paix de Grombaila; M. Léger, vice-président et fondateur des Sociétés de préparation militaire de Tunis; M. Murzi, chef de bureau de la Municipalité de Tunis; M. Schilling, directeur du Commerce et du travail à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation à Tunis et notre excellent confrère Tillot.

Nous leur adressons nos sincères félicitations ainsi qu'à nos amis qui ont reçu les palmes d'argent d'officier d'Académie et qui nous excuseront de ne pas les citer, ils sont trop.



#### Carnaval à Tunis

Dans un article un peu rosse notre humoristique confrère parisien le « Ruy Blas » se demande qui paie les frais de voyage de la reine et des 26 membres du Comité des fêtes de Paris qui l'accompagnent, venus à Tunis participer à nos fêtes à la demande de Patates 1<sup>er</sup>.

Que notre excellent confrère se rassure! Le voyage de la reine de Paris et de ses demoiselles d'honneur du Comité et peut-être aussi de la tribu des V.I.T. sera réglé par la Tunisie, dame généreuse et si riche, qu'elle peut bien se payer le luxe d'avoir des souveraines pour rehausser l'éclat de son carnaval pour chénils.

Elles sont si jolies que nous aurions mauvaise grâce à récriminer si la reine des reines reçoit, comme dédommagement de son déplacement, un joli petit coffret arabe contenant dix beaux fofios de mille francs, et les reines chacune cinq billets de mille, cela met du baume cœur et les tristesses du temps paraissent insignifiantes.

Mais ce qui nous chagrine véritablement c'est la présence de la tribu des Vitra — ils sont quatre ou cinq — anciens marchands de calicot puis de modes à Tunis.

A quel titre ces gens-là, qui ne sont même pas français, font ils partie de la caravane?

L'accompagnent-ils à leur frais ou aux nôtres?

Les parisiens sont de gros jobards, ce n'est pas une raison pour nous faire payer la carte de la tribu, ... en mal de revoir le pays natal, ... parce que l'un d'eux a épousé une grande actrice.

#### Dans la presse algérienne

Par suite de la déconfiture de la Sté les Affruteurs réunis « l'Algérie » qui appartenait à ce groupement a cessé sa publication et son directeur notre excellent

Après votre repas, buvez un RHUM CHAUVET

confrère Angelini lui a substitué immédiatement « La Nouvelle Algérie ».

Nous adressons à notre nouveau confrère nos meilleurs vœux de prospérité.



#### La libre maternité dans l'Enseignement

Pauvre vieillard, tu radotes.

On se souvient peut-être du vœu émis en septembre dernier au congrès de

la Fédération féminine de l'Enseignement qui groupe les institutrices adhérentes aux syndicats extrémistes: « la libre maternité dans l'enseignement! le droit au — complet — développement physique, intellectuel et moral — surtout moral! — de l'être humain.

La salle croula sous les applaudissements quand l'oratrice réclama pour « ses » collègues le droit d'être mère hors du mariage!

Tandis que notre excellent confrère la « Tunisie Française » protestait avec véhémence contre de pareilles théories, indignes d'une éducatrice de l'enfance, nous, moins rigoristes, nous applaudissons ferme la brave jeune fille qui voulait s'offrir en holocauste sur l'autel de la patrie.

Il paraît que notre approbation constituait une... diffamation, ni plus ni moins à l'égard de ces demoiselles du groupe extrémiste!

On ne sait réellement plus sur quel pied... danser dans ce triste métier de journaliste, pour contenter tout le monde et... ces demoiselles de la maternité libre!

L'ont-elles ou ne l'ont-elles pas demandé le droit à l'amour libre?

Oui, assurément.

Avons-nous pris partie pour ou contre? Pour.

Alors, comment mon vieux vieillard avons-nous pu diffamer ces chères et intéressantes — avant la lettre — demoiselles?

Tu radotes, vieux.

#### Au Municipal

Après le procès intenté au « Progrès de Tunis » et l'acquiescement de notre confrère Bouyac, le directeur du théâtre municipal comprendra certainement qu'il n'a plus rien à faire à Tunis.

Au surplus, son contrat arrive à expiration et nous espérons que nos municipaux penseront que M. Boucoiran a manqué de savoir faire et de doigté.

#### BANQUE de TUNISIE

On souscrit sans frais à 475 aux obligations UNION SUCRIERE DE L'ALSINE 6 0/0 NETS.

Intérêts déjà courus 6 fr. Rendement nets: 6, 40 plus la prime de Remboursement. Garantie de l'Etat.

#### Nécrologie

Nous avons le regret d'enregistrer le décès du Caïd Eliaou Seemama de Gialuly qui met en deuil de vieux amis de la Petite Tunisie.

Nous les prions d'agréer nos biens sincères condoléances avec l'assurance de de la part que nous avons prise à leur douleur.

Nous apprenons avec tristesse la mort survenue à Nice, à l'âge de 74 ans, de notre ami M. Louis Vernin, ancien rédacteur en chef de la « Démocratie Algérienne » de Bône, ancien sous-préfet de Calvi, entreposeur des tabacs à St-Etienne et à Marseille.

Nous prions sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

#### La Conférence d'Alger

La troisième réunion de la Conférence d'Alger avait pour but l'étude des relations ferroviaires et routières entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

La conférence a adopté des résolutions concernant les chemins de fer pour assurer très rapidement la continuité de la grande voie ferrée Casablanca-Alger-Tunis par la construction de la ligne Fez-Ou-

djda; la liaison Kouif-Kalâa-Djerda et celle de Tébessa avec la ligne Sousse-Henchir-Souatir.

La conférence a émis l'avis que l'unification du matériel et de la voie pour la grande ligne Casablanca-Tunis soit réalisée.

Les questions des liaisons routières, du ravitaillement de l'Afrique du Nord en combustibles; des communications télégraphiques et téléphoniques; des liaisons économiques et commerciales, ont été discutées et diverses solutions envisagées.

Dans une dernière réunion, il a été décidé d'accorder des facilités aux nomades algériens et marocains des Hauts-Plateaux en vue de l'exercice de leurs droits respectifs de transhumance.

Le maréchal Lyautey et M. Steeg ont examiné les questions que soulève le régime douanier algéro-marocain.

M. Lucien Saint, résident général de Tunisie et le Gouverneur général de l'Algérie se sont également entretenus de l'union douanière algéro-tunisienne actuellement à l'étude et ont envisagé les mesures qui doivent en assurer la réalisation conformément aux intérêts économiques des deux pays.

Pour se faire une idée très exacte des questions étudiées et des résolutions prises, il faudrait autre chose sous les yeux que ces communiqués écourtés et alambiqués qui ont été passés à la presse.

Ce que nous voyons de plus clair et tangible, c'est le raccordement Kalâa-Djerda à Tébessa par le Kouif que nous ne cessons de réclamer depuis des années et des années; ce raccordement passe par Haïdra où devait s'élever une très importante ville, si l'on en juge aux nombreuses ruines éparses dont quelques-unes très bien conservées et qui pourraient devenir un centre de colonisation important. Nous regrettons qu'aucune décision n'ait été prise pour la liaison Tabarka-La Calle. Mais patience, chaque chose vient à son heure et pour le moment nous nous contentons de ce premier résultat acquis qui réalisera une liaison intéressante; après viendra le raccordement Kalâa-Djerda-Feriana ou Kasserine ou Sbeïlla, puis Tabarka à La Calle.

En attendant la réalisation de ces beaux projets, ne pourrait-on créer un second train — express celui-là — entre Tunis-Bône et Constantine et vice-versa, car notre direct est réellement bien insuffisant.

C'est toujours l'unique train tortue qui circule depuis quarante ans sous le vain prétexte qu'il est bien suffisant aux relations existantes.

Erreur profonde!

Que demain l'on crée un second train à marche plus rapide, un express, pour tout dire, brûlant les gares insignifiantes, les relations seront plus suivies entre les deux pays, le nombre des voyageurs augmentera en raison de la facilité des moyens de communication au point de couvrir bien vite les frais. On peut toujours

tenter l'essai. Ce train devrait assurer la correspondance au Kroubs avec le train du matin se dirigeant sur Alger, il devrait repartir le soir de cette gare pour arriver le lendemain matin vers 7 heures à Tunis.

Allons, vite l'ouverture de pourparlers et qu'une entente intervienne entre l'Algérie et la Tunisie.

### Les relations avec la France et les grèves maritimes

A la date du 23 décembre 1922, le Syndicat Commercial Algérien a transmis à M. le Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine marchande, en la recommandant tout particulièrement à son attention, une délibération des Présidents des Syndicats Commerciaux et Industriels d'Algérie, en vue de remédier aux effets des grèves maritimes.

Par lettre du 25 janvier 1923, M. le Sous-Secrétaire d'Etat a répondu ce qui suit :

Monsieur le Président,  
J'ai l'honneur de vous faire connaître que les moyens préconisés par l'Assemblée des Présidents des Syndicats Commerciaux et Industriels d'Algérie, ne sauraient être acceptés par mon département sans quelques restrictions.

J'envisage, depuis longtemps l'utilisation des navires faisant un service régulier, en les armant, sans délai, avec des équipages de l'Etat. Cette mesure doit, dans une large proportion, parer à l'interruption des services sur l'Algérie. Toutefois, le concours des marins de l'Etat est subordonné aux événements extérieurs, qui peuvent sensiblement diminuer les effectifs, déjà réduits, dont dispose la marine militaire, et il serait imprudent de compter sur ces effectifs d'une façon absolue.

C'est ainsi que, pendant la dernière grève, les événements d'Orient n'ont pas permis à ce concours d'être aussi large qu'il eût été désirable.

« Enfin, pour répondre complètement à la délibération dont il s'agit, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la liberté du travail est déjà assurée dans les ports par des instructions prévoyantes et rigoureuses.

Cependant, mon administration s'est particulièrement attachée à cette question de la réglementation du travail dans la marine marchande, et j'espère que les résultats de son étude seront, pour une grosse part, dans le succès de l'entreprise que je poursuis, sans relâche, de maintenir la sécurité et la régularité des relations maritimes entre la France et l'Algérie.

Veuillez, etc...

RIO.

En résumé, le sous-secrétaire d'Etat dit bien qu'il envisage l'utilisation des marins de l'Etat, mais ne nous donne aucune assurance que les relations ne seront pas coupées pendant de longs jours comme en septembre dernier.

En conséquence, il faudra toujours compter avec une grève possible comme c'est le cas en ce moment avec une rupture des relations, puisque les inscrits sont à la veille de créer un nouveau conflit avec les armateurs pour mettre sacs à terre.

Les laissera-t-on faire sans qu'il en coûte aux meneurs?

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

### EMISSION D'OBLIGATIONS TYPES 1921 - 6 0/0 et 3 0/0

La Compagnie émet actuellement, au choix des souscripteurs :

1° - Au prix de 440 fr. des obligations 6 0/0 remboursables à 500 fr. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1er mars et 1er septembre.

2° - Au prix de 275 fr. coupon du 1er février 1923 (détaché), des obligations 3 0/0 remboursables à 500 fr. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1er février et 1er août.

On souscrit : Au Secrétariat de la Compagnie, à Paris, 88, rue Saint-Lazare, au Bureau des Titres, à Lyon, 11 bis, Place St-Paul, à Marseille, 17, rue Grignan, à Alger, 19, rue de la Liberté et dans les gares du réseau Paris-Lyon-Méditerranée ouvertes au service des Titres.

Par correspondance adressée au Secrétaire de la Compagnie, 88, rue Saint-Lazare, à Paris 9e.

### UNE FOIRE FINLANDAISE

La première Foire finlandaise, tenue en 1920 avait été internationale. Celles de 1921 et de 1922 furent limitées aux industries du pays. Il a été maintenant décidé que la Foire se tiendrait chaque année, du 1er au 6 juillet, à Helsingfors, et qu'elle serait internationale. Les demandes de participation doivent être envoyées avant la fin de février. La location est de 200 marcs finl. par mètre carré pour le sol. Si la demande est envoyée après fin février, le prix est augmenté de 25 0/0 par chaque mois de retard. Il doit être payé en même temps que la demande au moins 10 0/0 de la location, avec minimum de 100 marcs finl.

Les renseignements désirés pourront être obtenus soit au Bureau de la Foire, à Helsingfors, soit chez les représentants de la Foire à l'étranger, soit à tous les bureaux du "International Trade Developer".

Le trajet préférable pour le voyage est la route Stockholm, Copenhague, Lübeck ou Stettin, par vapeurs confortables; la saison juin et juillet est la plus favorable pour un voyage en Finlande.

Les produits d'exportation les plus importants de la Finlande sont le papier, le beurre et le bois. L'importation et l'exportation du pays augmentent sensiblement d'année en année.

Consulat de Finlande en Tunisie : M. Boullier, 12, rue Es-Sadikia, TUNIS.

### PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**Léon BLOCH Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

### La Côte du Soleil

## Korboos

Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseurs diplômés expérimentés. Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris).  
Un restaurant cachir est installé à Korboos. Location de villas et d'appartements.  
Transports automobiles en auto-car-Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 13 h. 1/2

### POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**, Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

### RÉGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

### DIRECTION DES FORÊTS

La Direction des Forêts de Tunisie mettra en vente, le 7 Juin 1923, deux importantes coupes de chêne-zéen : une de dix huit mille trois cent cinquante huit mètres cubes grume, dans la forêt d'El Feidja, et une autre de cinq mille six cents mètres cubes grume, dans la forêt de l'Oued Zéen, chefferie d'Ain-Draham.

Le bois de Zéen convient pour la fabrication des traverses de chemin de fer, des merrains, parquets et sciages sur mailles de toutes catégories.

Une affiche-cahier contenant toutes les indications utiles sur la dimension des bois, la situation des coupes et les conditions de paiement des redevances sera envoyée à toute personne qui en fera la demande à la Direction des forêts à Tunis.

## Comment Adoucir une Peau Rugueuse

Amélioration frappante garantie en une nuit.

Procurez-vous aujourd'hui dans n'importe quel magasin un pot de Crème Tokalo, la crème qui est vendue avec la garantie d'embellir et de rajeunir. Ce soir, avant de vous coucher, lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau chaude, puis massez la peau doucement avec une petite quantité de cette crème. Le lendemain matin, vous serez agréablement surpris de constater combien votre épiderme est devenu lisse et velouté, vos mains blanches et douces, et tout votre aspect plus jeune et plus attrayant. Continuez votre simple traitement pendant une semaine, suivant les instructions détaillées données avec chaque pot, et si vous n'êtes pas plus qu'enchante de l'amélioration merveilleuse de votre teint, votre argent vous sera remboursé à la première demande. Un certificat de garantie à cet effet est joint à chaque pot.

### CREME TOKALO

REND LA PEAU DOUCE ET LISSE

### Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

### Maisons Recommandées

**TUNISIA-PALACE** 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

**PRODUITS ALIMENTAIRES** et denrées coloniales — **Boccard et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

**Grand Hôtel de France** — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

**Belle Jardinière** — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

**Pianos et Musique**, 5, rue Es-Sadikia — Tunis  
**J. & A. BEMBARON**. Vente, échange et location de Pianos.

**Entreprise Générale des Travaux Electriques**  
E. A. Minaud et Fils, ancien Aucouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

**Les GALERIES PARISIENNES** Alphonse L. Licari, pp<sup>ts</sup>, 1, Place Pichon - Sousse — Ghapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance

**Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris »**, avenue de France - Tunis — Brasserie frères et Cie, pp<sup>ts</sup>.

**Pharmacie Scemama** diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

**Maison de santé pour les yeux**, dirigée par M. le Dr Guénon — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

**Mercerie Parisienne**. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

**Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes** — Maison LADISLAS, 1, avenue de France - Tunis.

**Artificiers** — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

**SEMPRE AVANTI** — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE SUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs d'importation.

**Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI** 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

**Grand Hôtel de France - Sfax** — 1<sup>er</sup> ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

**Droguerie de la Poste**. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

**MANSOUR BEN GEMAA** — Skyp Changler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1906

**MAURICE AZERM** 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 — Quincaillerie - Ferronnerie - art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

**Importation-Exportation de tous produits** — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

**JAMAIS rien ne vaudra MAUD**  
l'Eau et la Poudre de riz  
Madame Maud Euré Hyeres (Var)

Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis

**Fabrique de Lits**  
en tous genres et de tous systèmes  
(Maison Française)  
Expédition à l'Intérieur  
**W. LELLOUCHE & Cie**  
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 — TUNIS  
Téléphone : 9.41



**VÊTEMENTS**  
**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance  
Le meilleur marché de tout TUNIS

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
**TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR**  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque Et toutes opérations sur titres  
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**  
DÉPÔT DE COLIS

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**  
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.  
SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M.  
**J. O. FELLI**, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**  
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & F. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récupérées à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or-Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

**Aux Armes & Munitions de France**  
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat

**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Téléphone 80 = Télégr. TAIEB ELLAMTI - Sousse

**- RESTAURANT DU JAPON -**  
**G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires**  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et brevets A. NOBEL

**PELLET César, Agent**  
DÉPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET T- Tunis

L'huile qui graisse le plus  
**«- Vacuum Mobiloil -»**  
Marque "GARGOYLE"  
**Maison A. MODIGLIANI**  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**  
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

**Office Français Immobilier et Commercial**  
« Assurances »  
(17<sup>me</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

**Rien à payer**  
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.  
Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)  
89, Rue de Portugal - TUNIS  
Machines Agricoles et Industrielles  
des Premières Marques  
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES  
Catalogues et Références France sur demande

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue. au terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BU=BAUX : 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.9